HIVER 2026

L'OLIVIER

BULLETIN MUNICIPAL



À CONSERVER

CALENDRIER DES collectes 2027

À lire dans ce numéro

4 Nouveau portail citoyen : inscrivez-vous dès maintenant !
4 Stationnement de nuit : retour des alertes et petits changements à venir
5 Compteur d'eau | Date limite : 30 novembre

Crédit photo : Service des communications

Saint-Mathias SUR-RICHELIEU

VOLUME 42 I NUMÉRO 04



Sylvain Casavant
s.casavant@st-mathias.org

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'hiver est à nos portes ! C'est le moment de jeter un œil à la nouvelle programmation des loisirs, de prendre connaissance des consignes liées au stationnement de nuit hivernal et de vous familiariser avec notre nouveau portail citoyen, accessible sur le Web et par application mobile.

Vous trouverez dans ce bulletin une foule d'informations et de rappels utiles pour bien profiter de la saison et faciliter votre quotidien.

Je vous souhaite un bel hiver, rempli de bons moments en famille et entre amis, ainsi qu'un merveilleux temps des Fêtes !

Votre maire,

Prochaines séances du conseil
9 novembre, 14 décembre, dès 19 h
à la salle Pauline-Casavant



Martin Loiselle
Conseiller poste #1
m.loiselle@st-mathias.org



Roxane Millette
Conseillère poste #3
r.millette@st-mathias.org



Pierre-Yves Viens
Conseiller poste #5
py.viens@st-mathias.org



Chantal Veilleux
Conseillère poste #2
c.veilleux@st-mathias.org



Marie-Claude Paquet
Conseillère poste #4
mc.paquet@st-mathias.org



Ghislain Bernard
Conseiller poste #6
g.bernard@st-mathias.org

COORDONNÉES

Hôtel de ville
300, chemin des Patriotes,
Saint-Mathias-sur-Richelieu
(Québec) J3L 6Z5
450-658-2841 | poste 0
info@st-mathias.org

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Service des loisirs
450-658-2841 | poste 206
loisirs@st-mathias.org

Service de l'urbanisme
450-658-2841 | poste 213
urbanisme@st-mathias.org

Suivez-nous sur Facebook.

Bibliothèque Timothée-Franchère
99, rue Lussier
450-658-2841 | poste 214
bibliotheque@st-mathias.org

Heures d'ouverture
Lundi et mercredi : 12 h à 17 h
18 h à 20 h 30
Jeudi : 10 h à 12 h
Samedi : 9 h à 13 h

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Rédaction : Service des communications
Mention de source : Photo de couverture – Service des communications
Impression : Les Publications Municipales
Graphisme : Agence SQU4D Inc.
Tirage : 2 424

Distribution : Postes Canada, toutes les adresses de la Municipalité
Livraison : Novembre 2026
Prochaine parution : Février 2027
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026.
Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger la présentation de cette publication.

À L'AGENDA



29 novembre | dès 10 h 30
Défilé de Noël

FERMETURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES
24 décembre au 4 janvier, inclusivement
Fermeture des services municipaux, incluant la bibliothèque
JOYEUSES FÊTES !
Toute l'équipe municipale vous souhaite de très joyeuses fêtes !

VOS COLLECTES

Ligne INFO-COLLECTES
450-693-2ECO (2326) ou
1-833-693-2ECO (2326)
InfoCollectes@mrcrouville.qc.ca
www.mrcrouville.qc.ca

ÉCOCENTRE MARIEVILLE
135, chemin du Ruisseau
Saint-Louis Est, Marieville
Ouvert du jeudi au samedi
9 h à 16 h 30
Période des Fêtes : Vérifiez l'horaire en ligne.

ÉCOCENTRE SAINT-CÉSAIRE
275, route 112, Saint-Césaire
Ouvert du jeudi au samedi
9 h à 16 h 30
Dès le 15 novembre | FERMÉ POUR L'HIVER

PROCHAINES COLLECTES

Dès novembre
Collecte des résidus alimentaires aux 2 semaines (bac brun)

4 et 18 novembre
Collecte de résidus verts

15 janvier 2027
Collecte de sapin

Calendrier des collectes 2027
Le calendrier des collectes se trouve à l'intérieur de ce bulletin municipal. Conservez-le !

Détails et inscription aux collectes
> mrcrouville.qc.ca

COMPTEUR D'EAU

AVEZ-VOUS TRANSMIS VOS DONNÉES DE LECTURE?



Le formulaire de transmission se retrouve maintenant sur le tout nouveau portail de la Municipalité.

Profitez de l'occasion pour créer votre compte !!

DATE LIMITE : 30 NOVEMBRE

STATIONNEMENT DE NUIT DÈS LE 1er DÉCEMBRE

Quelques changements afin d'améliorer notre service :

- Les avis seront maintenant envoyées **à tous les soirs où c'est INTERDIT**
- Les alertes citoyennes seront envoyées par **courriel** et par **SMS** (aucun appel)
- Un avis apparaîtra sur le **portail** lorsque le stationnement est interdit

CITOYEN.ST-MATHIAS.ORG

Pour en savoir plus sur le tout nouveau portail, rendez-vous à la dernière page de ce bulletin.

Saint-Mathias SUR-RICHELIEU

Votre Municipalité à portée de main !

NOUVEAUTÉ

Le nouveau Portail citoyen est maintenant disponible !

La Municipalité lance un nouvel espace numérique pour vous permettre de rester informé, d'accéder à plusieurs services municipaux et de faire certaines démarches en ligne, simplement et au moment qui vous convient.

Un portail pour vous simplifier la vie

Le Portail citoyen rassemble au même endroit plusieurs informations et services municipaux. Vous pourrez notamment y consulter les avis municipaux, suivre les informations liées au déneigement et aux travaux, transmettre vos données liées aux compteurs d'eau, transmettre certaines demandes et effectuer des signalements en ligne.

Recevez les informations qui vous intéressent
Le Portail citoyen vous permet de personnaliser vos préférences afin de recevoir les informations et alertes qui vous concernent.

Vous pouvez choisir les types de notifications que vous souhaitez recevoir, comme les avis d'urgence, les rappels importants ou les informations liées au déneigement.

Sur le Web ou dans votre téléphone
Le Portail citoyen est accessible directement en ligne, sans avoir à télécharger quoi que ce soit. Vous pouvez également télécharger l'application mobile pour accéder facilement au portail à partir de votre téléphone ou de votre tablette.

Découvrez le Portail citoyen et créez votre compte :
citoyen.st-mathias.org

Votre Municipalité à portée de main, où que vous soyez !

Stationnement de nuit en hiver : de nouvelles façons de vous informer

Pour la saison hivernale 2026-2027, la Municipalité modifie ses méthodes de communication concernant les interdictions de stationnement de nuit.

Rappel : du 1er décembre au 31 mars, le stationnement sur rue est interdit entre minuit et 7 h. La Municipalité peut toutefois lever cette interdiction lorsqu'aucune opération de déneigement ou de déglaçage n'est prévue.

Ce qui change cette année

La Municipalité diffusera désormais un avis **à tous les soirs où le stationnement est interdit.** Aucun avis ne sera transmis lorsque le stationnement est permis.

Pour connaître la situation pour la nuit à venir, les citoyens devront vérifier l'information chaque jour **à compter de 17 h**, par l'un des moyens suivants :

- **Portail citoyen :** un avis daté du jour sera publié dans la section *Avis municipaux* lorsqu'une interdiction est en vigueur.
- **Alertes par courriel et par texte (SMS) :** les personnes inscrites recevront une notification lorsqu'une interdiction sera annoncée.

À noter : aucun appel téléphonique automatisé ne sera effectué, ce mode de communication étant réservé aux urgences municipales et aux avis importants.

Inscrivez-vous dès maintenant aux alertes et consultez tous les détails sur le portail citoyen : citoyen.saint-mathias-sur-richelieu.org/info-deneigement.

La signalisation sur rue demeure valide en tout temps et doit être respectée.

Exercice financier 2025

Rapport du maire
Lors de la séance du conseil municipal du 24 août dernier, le maire, Sylvain Casavant, présentait les faits saillants du rapport financier consolidé de 2025.

Le rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2025 et le rapport du vérificateur externe de la Municipalité sont disponibles sur notre site web au www.saint-mathias-sur-richelieu.org/rapport-financier. Les citoyens qui le désirent peuvent également s'en procurer une copie à l'hôtel de ville ou sur demande téléphonique.

Lecture du compteur d'eau

Si vous n'avez pas encore transmis votre lecture de compteur d'eau, vous avez **jusqu'au 30 novembre 2026** pour le faire.

Vous pouvez transmettre votre lecture :

- via le nouveau Portail citoyen : citoyen.st-mathias.org ;
- ou avec le formulaire papier envoyé par la poste.

À défaut de recevoir votre lecture avant la date limite, la Municipalité fera une moyenne de votre consommation d'eau des quatre (4) dernières années et une pénalité sera appliquée conformément au règlement.

Renouvellement de la licence animale

Il est maintenant temps de procéder au renouvellement des licences pour animaux pour l'année prochaine. La licence est obligatoire pour tous les chats et les chiens, et doit être portée en tout temps. Vous pouvez vous les procurer auprès de Proanima pour une somme de :

- 5 $ pour un chat et 20 $ pour un chien stérilisé ;
- 10 $ pour un chat et 25 $ pour un chien non stérilisé (si âgé de 3 à 6 mois).

Détails et enregistrement au proanima.com/enregistrer-mon-animal/.

Clin d'œil de l'urbaniste

Petits rappels, conseils pratiques et informations utiles pour mieux comprendre la réglementation municipale et planifier vos projets en toute simplicité.

À Saint-Mathias-sur-Richelieu, le bon voisinage se cultive !

Un bruit dérangeant, une haie qui déborde ou encore les feuilles d'un arbre qui tombent dans la cour du voisin? Les petits irritants du quotidien peuvent parfois devenir des sources de désaccord. Un échange respectueux permet souvent de prévenir les conflits et de trouver un terrain d'entente.

Quelques gestes qui font la différence

- Prévenez vos voisins avant d'entreprendre des travaux ou d'organiser une activité susceptible de causer des désagréments.
- Limitez les bruits et veillez à maintenir votre propriété propre et bien entretenue.
- Exprimez vos préoccupations calmement et prenez le temps d'écouter le point de vue de l'autre.
- Privilégiez des solutions concrètes qui tiennent compte des besoins de chacun.

Quel est le rôle de la Municipalité ?
La Municipalité peut intervenir lorsqu'une situation contrevient à la réglementation municipale, notamment en matière de nuisances. Toutefois, elle ne peut pas trancher les litiges de nature privée portant, par exemple, sur les limites de propriété, les droits de passage ou certains désaccords concernant les arbres entre voisins.

Le désaccord persiste ?
La médiation citoyenne peut vous aider à rétablir le dialogue et à rechercher une entente satisfaisante pour les parties concernées. Au besoin, communiquez avec un service juridique afin de mieux comprendre vos droits et les recours possibles.

Les trottinettes électriques : quelques règles à connaître!

Se déplacer en trottinette électrique est de plus en plus populaire, mais savais-tu que son utilisation est encadrée par le Code de la sécurité routière?



POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT
www.police-rsl.qc.ca

Tu utilises une trottinette électrique?

Informe-toi sur les règles à respecter pour circuler en toute sécurité!

www.quebec.ca/trottinettes-electriques

14+
Être âgé d'au moins 14 ans.

Porter un casque protecteur correctement ajusté et attaché.

Une trottinette = 1 seul passager.

Savais-tu que...

www.police-rsl.qc.ca

Programmation loisirs, sports et culture | Hiver 2026-2027

Découvrez dès maintenant la programmation d'hiver 2026-2027.



Ne manquez pas...

Vente de livres usagés
7 novembre, 9 h 30 à midi
Salle Pauline-Casavant
La bibliothèque doit libérer de l'espace pour les nouveaux arrivants ! C'est votre chance de vous procurer des livres à petits prix !

Défilé de Noël
29 novembre, dès 10 h 30
Départ du 99, rue Lussier
Trajet disponible en ligne
Enfilez vos tuques et venez profiter de la magie du défilé de Noël au rythme de la musique ! La fête se poursuit au parc de la Belle-Époque avec de l'animation, du chocolat chaud et la visite du père Noël, qui sera heureux de rencontrer petits et grands. **Un rendez-vous festif pour lancer la saison des Fêtes !**

Saint-Mathias sous zéro
13 février 2027
Marquez la date à l'agenda et retrouvez-nous au parc Roger-Bélisle pour célébrer l'hiver ! Détails dans la programmation *Hiver 2026-2027*.

VOS ORGANISMES

Rendez-vous au saint-mathias-sur-richelieu.org/organismes pour retrouver l'intégralité des nouvelles présentées dans ce bulletin et les coordonnées des organismes !

FADOQ

Cours de iPad (Apple)

Les lundis, de 9 h 30 à midi
Salle Pauline-Casavant
Du 18 janvier au 22 mars 2027

Bienvenue à toutes les personnes de 50 ans et plus qui veulent se familiariser avec l'utilisation d'une tablette iPad (Apple). Le Club FADOQ de St-Mathias offre gratuitement des cours de niveau débutant. Informations auprès de Marielle Demers : 450-658-6500.



LA FABRIQUE

Concert de Noël

Dimanche 13 décembre, 14 h
À l'église
Caroline Bleau, accompagnée à l'orgue par Marc Lévesque.

Chorale intergénérationnelle

Pratique : le 1er dimanche du mois, 9 h 30

Dirigée par Caroline Bleau, soprano professionnelle. Jeunes et adultes sont les bienvenus.

Information : 450-658-1671 ou info@paroissest-mathias.org

PROANIMA

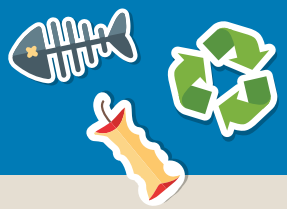
Dire adieu à son compagnon : traverser le deuil animal

Perdre un animal, c'est perdre un membre de la famille. Reconnaissez les signes d'une qualité de vie qui se dégrade et discutez-en avec votre vétérinaire. La culpabilité est fréquente : rappelez-vous que l'euthanasie peut être un dernier geste d'amour pour éviter la souffrance.

Profitez des derniers moments et créez un souvenir. Avec un enfant, utilisez des mots simples et honnêtes. Après le décès, album photo, bougie, plantation ou don peuvent honorer sa mémoire.

Le deuil n'a pas de durée normale. Accordez-vous du temps et demandez du soutien si la peine devient trop lourde.

CALENDRIER DES collectes 2027





Gazon, feuilles et branches interdits dans le bac brun

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

RÉCUPÉRATION — **RÉSIDUS ALIMENTAIRES** — **ORDURES**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ! EN LIGNE OU DANS L'APPLICATION

SAPINS DE NOËL — **RÉSIDUS VERTS** — **BRANCHES** Dates limites : 25 avril et 17 octobre — **RÉSIDUS VOLUMINEUX** Dates limites : 21 mars, 27 juin, 26 septembre

Ces collectes ont lieu du lundi au vendredi. Déposez vos matières en bordure de rue dès le lundi, elles seront ramassées au cours de la semaine.

MRC DE ROUVILLE

Ligne Info-Collectes
450 693-2326 / 1 833 693-2326
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

Téléchargez notre application

InfoCollectes+

Calendrier des collectes selon votre adresse, rappels, formulaires d'inscription, consignes de tri, etc.

ÉCOCENTRE MRC DE ROUVILLE

135, ch. du Ruisseau-Saint-Louis Est (route 227), Marieville

275, route 112, Saint-Césaire

Rendez-vous au www.mrcrouville.qc.ca

Nouveau

Saint-Mathias
SUR-RICHELIEU

Portail citoyen

Restez informés et simplifiez vos requêtes

Inscrivez-vous dès maintenant!



Balayez le code QR avec l'appareil photo de votre téléphone pour accéder au portail.

Téléchargez l'application disponible gratuitement sur

Google Play

- URGENCES
- AVIS ET RAPPELS
- STATIONNEMENT DE NUIT
- REQUÊTES ET SIGNALEMENTS
- DEMANDES EN LIGNE
- ET PLUS ENCORE!

citoyen.saint-mathias-sur-richelieu.org

Le portail citoyen remplace le système d'alertes SOMUM.